

## - Procès verbal du conseil de l'école primaire Maurice Genevoix -

Le 2<sup>ème</sup> conseil de l'année scolaire 2020-2021 s'est tenu dans la salle polyvalente de TAUXIGNY-SAINT-BAULD le mardi 09 février 2021 de 17h30 à 18h45.

étaient présents :

représentants des municipalités : M. ROBIN (Maire de Tauxigny-Saint-Bauld) et M<sup>me</sup> DUPUY (adjointe en charge du dossier scolaire)

parents d'élèves élus : M<sup>mes</sup> BODIN, PRUNEAU-CYR et SERRANO

enseignants : M<sup>mes</sup> et MM. CAILLE (cycle I), BRETON (cycle II), MOUTAULT (cycle III) et ANCEAU (directeur)

excusé :

M. ROUYER (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la Circonscription de Loches)

**Compte-tenu de la situation sanitaire, cette deuxième réunion du Conseil d'école s'est tenue en effectif restreint : 3 représentants des parents d'élèves (1 par cycle), 4 représentants des enseignants (1 par cycle et le directeur).**

**1. Protocole sanitaire et plan de continuité pédagogique :** Depuis la rentrée des vacances d'automne, l'école fonctionne selon un protocole sanitaire (renforcé ces tout derniers jours) qui vise à limiter le brassage entre classes.

Ce protocole contraint les élèves des classes élémentaires et l'ensemble des adultes à porter un masque de protection de catégorie 1.

Pour ne pas étaler dans le temps les entrées et sorties des élèves, les points d'accès à l'école ont été démultipliés.

Les deux cours ont été partagées de façon à limiter les contacts entre élèves de classes différentes, les horaires de récréations ont été décalés pour éviter les croisements aux toilettes.

Les activités physiques à l'intérieur étant désormais interdites, les séances de sport ont lieu à l'extérieur et les séances de natation ont, une nouvelle fois, été annulées. Toutefois, les séances de motricité en maternelle sont toujours organisées dans les mêmes conditions.

Les enseignants des classes élémentaires participent désormais à tous les services d'accueil et de récréation, il n'y a plus de permanence téléphonique.

Les exigences de ménage contraignent aussi les enseignants à libérer les classes élémentaires plus tôt et à espacer les rendez-vous avec les parents.

La cantine a été délocalisée dans la salle polyvalente dont la scène a été entièrement démontée pour gagner de l'espace.

L'efficacité de ce protocole qui vise aussi à empêcher les fermetures de classes alors qu'apparaissent des variants plus contagieux du coronavirus repose sur la bonne volonté de chacun (enseignants, ATSEM, AESH, parents, élèves, employés communaux, employés de la cantine, animateurs de la garderie périscolaire, etc ...).

Rappel : un cas de COVID en maternelle ou un cas de variant en élémentaire entraîne désormais la fermeture de la classe.

Les représentants des familles font remarquer que plusieurs parents d'élèves ne portent pas de masque aux abords de l'école et demandent si la mairie pourrait installer un panneau le rendant obligatoire à proximité de l'établissement.

Ils demandent aussi s'il serait possible d'installer des dalles amovibles pour permettre une entrée et sortie séparée des CP et des CM. Des parents sont prêts à en mettre à la disposition de l'école.

Suite aux remarques faites par l'équipe enseignante sur le fonctionnement de la garderie périscolaire lors du premier Conseil d'école, une réunion entre M<sup>me</sup> DALONNEAU (pour la garderie) et trois représentants des enseignants (M<sup>mes</sup> CAILLE, RENAULT et M. ANCEAU) a eu lieu le 28 janvier. Chacun a pu s'expliquer. Si M<sup>me</sup> DALONNEAU ne remet pas en cause les propos des enseignants, elle regrette une communication qui reste difficile et insiste sur le fait que le protocole sanitaire des garderies ne semble pas être rigoureusement le même que celui de l'école.

Elle reconnaît toutefois une rentrée difficile après le départ d'une animatrice très investie qu'il a été difficile de remplacer et le non renouvellement du contrat d'un animateur qui ne donnait pas satisfaction.

Depuis la rentrée des vacances d'automne, la situation s'est nettement améliorée, les brassages sont limités au maximum et les élèves mieux cadrés sont plus calmes.

Les enseignants rappellent toutefois que les activités physiques en intérieur sont interdites partout. Mesure difficile à faire respecter à la garderie pour M<sup>me</sup> DALONNEAU qui propose toutefois qu'un temps calme soit imposé aux élèves à partir de 08h05 pour permettre un accueil en classe de meilleure qualité à 08h20.

La mise en place de projets communs est à l'étude.

En cas de fermeture partielle ou totale de l'école (qui n'est pas à l'ordre du jour), chaque enseignant dispose de la totalité des adresses mail des familles de sa classe et le site internet de l'école est prêt à être réactivé sur le même modèle que l'année dernière pour assurer la continuité des apprentissages.

**2. Résultats des évaluations nationales "point d'étape" au CP :** Les 15 élèves de CP passaient une seconde série d'évaluations au mois de janvier. Les résultats obtenus en Français et en maths sont les suivants :

Compétences	Ecrire des syllabes simples et complexes	Ecrire des mots	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Manipuler des phonèmes	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte	Comprendre des phrases lues seul(e)
Seuil 1 (Groupe à besoins)	3	2	6	4	7	6	6	1
Seuil 2 (Groupe fragile)	6	4	8	6	10	14	13	4

Compétences	Ecrire des nombres entiers	Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	Comparer des nombres	Associer un nombre entier à une position	Additionner	Soustraire
Seuil 1 (Groupe à besoins)	4	1	10	2	5	4
Seuil 2 (Groupe fragile)	8	3	19	4	7	6

Ces résultats bruts doivent être modérés dans la mesure où l'échec à un item fait basculer un élève du "groupe satisfaisants" à celui des élèves dont les acquis sont fragiles. Toutes les compétences ne sont pas évaluées selon les mêmes critères de réussite. Par exemple, obtenir 4,5/10 à l'exercice "associer un nombre à une position" suffit pour être dans le "groupe satisfaisants" tandis qu'un score de 8/10 à l'exercice "écrire des nombres" entraîne un classement dans le "groupe fragiles".

**3. Projets pédagogiques pour l'année - sorties scolaires de fin d'année et activités liées à leurs financements :** La situation sanitaire très évolutive ne donne pas une grande visibilité sur les sorties scolaires et les activités de fin d'année. De nombreux sites d'accueil potentiels ont fermé leurs portes et ne sont pas en mesure de répondre à nos interrogations. Toutefois les projets annoncés en début d'année sont toujours d'actualité, seule la traditionnelle rencontre sportive entre Tauxigny et Saint-Branchs reste incertaine.

**4. PPMS - exercice "se cacher" :** Un exercice "se cacher" a eu lieu le 30 novembre. L'école s'est dotée de deux cornes de brume faisant office d'alarme mais la structure des locaux en deux bâtiments les rend difficilement audibles et contraint de toute façon à passer d'un bâtiment à l'autre. Toutefois, dans l'ensemble les élèves des classes ayant perçu les alarmes se sont bien et rapidement cachés. Compte-tenu de la configuration des lieux, un exercice "quitter l'école" serait mieux adapté.

**5. Point sur les effectifs de l'année à venir :** Au dernier pointage, l'année prochaine, l'école accueillerait potentiellement 178 élèves répartis selon le tableau ci-dessous. Mais évaluer les effectifs à venir reste difficile, les estimations sur les futurs élèves de PS s'avèrent rarement fiables et il y a chaque année du mouvement non prévu dans les classes supérieures :

niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
effectif	20	14	26	22	15	33	24	23	178

M. ANCEAU propose d'organiser la campagne d'inscriptions début avril 2021 mais les incertitudes sur les conditions sanitaires et donc la possibilité d'accueillir ou non les parents ne simplifient pas les choses (particulièrement la communication). Le cas échéant, une inscription par mail comme l'année dernière est envisagée (mais non souhaitée ...)

**6. Réflexion sur les rythmes scolaires et l'organisation de l'école :** L'organisation de la semaine d'école sur 4 jours (lun, mar, jeu et ven) actée par le Conseil municipal était valable trois ans et doit donc être renouvelée (après avis du Conseil d'école) avant le 1<sup>er</sup> mars.

- Après discussion entre-eux, les parents d'élèves se prononcent majoritairement pour le maintien de la semaine à 4 jours même si tous n'ont pas participé à la concertation. Sans enquête préalable auprès des familles (sur l'organisation des TAP, de l'emploi du temps, du coût, etc ...) ils ne peuvent pas procéder à un vote engageant l'ensemble des parents d'élèves.
- Les enseignants titulaires se prononcent eux-aussi majoritairement pour le maintien du calendrier actuel par 7 voix contre 1.

La décision finale appartient au Conseil municipal.

Tauxigny et Saint-Bauld ayant fusionné, l'organisation du regroupement pédagogique concentré entre les deux communes n'a plus lieu d'être, M. l'Inspecteur de l'Éducation nationale a donc proposé de la remplacer par une école primaire, décision actée par le Conseil municipal le 8 février 2021.

#### **7. Travaux faits ou à faire dans l'école :**

A la demande de M<sup>me</sup> DUPUY, M. ANCEAU a remis à la mairie un tableau récapitulatif de l'état du matériel informatique de l'établissement. M<sup>me</sup> DUPUY souhaiterait que la municipalité participe au nouvel appel à projet pour un socle numérique dans les écoles et qu'un échange puisse avoir lieu entre M. Rémi PASQUALIN de la Mission Numérique 37, la municipalité et les enseignants à ce sujet.

M. ROBIN précise que la municipalité est toujours en attente de la convention établie avec la Direction académique pour l'achat de deux TNI pour les classes de CE1 et CM1 dans le cadre d'un précédent appel à projet.

Les enseignants font des demandes de travaux (porte de placard qui bloquent en CE2, problème de synchronisation des luminaires, porte de classe qui bloque et stores qui ne ferment plus en CP, groom des portes extérieures de CE2 et CM2 qui ne fonctionnent plus, odeur d'égouts persistante dans les toilettes des élèves de PS.)

#### **8. Questions diverses :**

- **Photos scolaires :** à la demande des parents, un nouveau photographe a été retenu cette année, il a travaillé rapidement dans le cadre contraignant du protocole sanitaire.
- **Gestion de la pause méridienne :** la municipalité a mis en place un système de coupons à compléter par les employés communaux chargés de la surveillance. Le cas échéant, le coupon est collé dans le cahier de liaison de l'enfant pour signaler un incident ou un problème de comportement. Les parents trouvent toutefois que les problèmes restent trop nombreux, que les avertissements donnés par les surveillants ne sont jamais suivis de sanction, n'ont donc guère d'effet sur les auteurs de troubles et qu'ils n'ont aucun retour à part ce que leur en disent leurs enfants et les enseignants.  
Les coupons ne semblent pas être suffisamment utilisés pour tenir informées les familles des problèmes qui ont lieu durant la pause. Les enseignants confirment n'en recevoir que très peu alors que les retours oraux sur les incidents sont réguliers.  
La municipalité a prévu un renforcement de la formation des personnels en charge de la surveillance de cour mais il ne pourra pas avoir lieu avant septembre. Elle souhaite aussi mettre en place deux fiches de poste et établir un règlement commun avec la cantine.
- **Cantine scolaire :** le protocole sanitaire mis en place depuis la rentrée des vacances d'automne et le changement de salle a pour conséquence une amélioration du comportement des élèves qui sont plus calmes.